

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2012-07-09 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 9^e jour du mois de juillet deux mille douze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Chantale Hamelin
Esther Savard (absente)
Anick Leclerc (absente)
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac
Jacquelin Martel (absent)

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2012-07-139

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif
5. Adoption du procès-verbal du 11 juin 2012
6. Adoption des comptes à payer
7. Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires
8. Nomination d'un maire suppléant
9. Assemblée de consultation, modification plan d'urbanisme (Rc-4)
10. Démolition du bâtiment actuel, rue Poliquin
11. Adoption du second projet de règlement, PAE Solifor Perthuis
12. Avis de motion, modification du plan d'urbanisme (Perthuis)
13. Adoption projet de règlement, modifiant le plan d'urbanisme (Perthuis)

14. Assemblée de consultation, agrandissement de la zone d'extraction
15. Adoption du second projet de règlement, agrandissement de la zone d'extraction
16. Avis de motion, modification du plan d'urbanisme (Ie-101)
17. Adoption projet de règlement, modifiant le plan d'urbanisme (Ie-101)
18. Adoption règlement d'emprunt, voie de contournement
19. Adoption règlement d'emprunt, achat camion à neige, ajout d'un nouveau bâtiment non chauffé au garage municipal et pavage
20. Dérogation mineure, 1136 avenue Saint-Louis
21. Dérogation mineure, 360 rue René-Robineau
22. Engagement employé temporaire aux travaux publics
23. Rapport eau potable
24. Inscription colloque de zone
25. Recommandation CPTAQ, 3680 rang de la Chapelle (reporté)
26. Acceptation proposition Gaz Métro
27. Coopérative jeunesse de services de Saint-Basile/Sainte-Christine
28. Adoption de la politique salariale des cadres
29. Période de questions sur les sujets traités.
30. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h34

Fin : 19h54

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 9 juillet 2012. (du 12 juin au 9 juillet 2012)

Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif

Un rapport budgétaire comparatif en date du 30 juin 2012 est déposé au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 9 juillet 2012, par la directrice générale et trésorière.

Rés.2012-07-140

Adoption du procès-verbal du 11 juin 2012.

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 11 juin 2012 soit accepté tel que présenté.

Rés.2012-07-141

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 360 435.62 \$.

Liste des comptes à payer	81 462.20 \$
Liste des chèques émis	95 478.67 \$
Liste transaction internet	41 414.29 \$
Liste chèques manuels	81 235.06 \$
Liste des salaires	60 845.40 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires

La déclaration des intérêts pécuniaires de monsieur Philippe Gignac est déposée.

Rés.2012-07-142

Nomination maire suppléant

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE madame la conseillère Chantale Hamelin soit nommée maire suppléante de la Ville de Portneuf et ce pour une période de seize mois (10 juillet 2012 au 11 novembre 2013).

Assemblée de consultation, modification plan d'urbanisme (Rc-4)

Monsieur le maire explique le projet de règlement intitulé « Modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 afin de créer une nouvelle aire d'affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à même une partie de l'affectation résidentielle de faible densité ». Considérant qu'un tel règlement vise à attribuer une affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à un espace portant le numéro de lot 2 980 565, situé en bordure de la rue Poliquin, de façon à permettre la construction d'habitation à logements multiples à cet endroit.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n'a été soumise dans le projet de règlement.

Rés.2012-07-143 Démolition du bâtiment actuel, rue Poliquin

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal informe, le promoteur d'immeuble à logement, que les procédures de modification de zonage afin de créer une zone Rc-4 de moyenne et haute densité sur le lot 2 980 565 se continueront lorsque le bâtiment actuel situé au 55, rue Poliquin sera démoli ou en voie de l'être.

Rés.2012-07-144 Adoption du second projet de règlement, PAE Solifor Perthuis

Attendu qu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le second projet de règlement « Modifiant le règlement de lotissement numéro 114 et le règlement de zonage numéro 116 aux fins d'intégrer un plan d'aménagement d'ensemble visant le développement de la villégiature dans la seigneurie de Perthuis » soit adopté.

Avis de motion, modification du plan d'urbanisme (Perthuis)

Je, Chantale Hamelin, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le plan d'urbanisme aux fins d'intégrer un plan d'aménagement d'ensemble visant le développement de la villégiature dans la seigneurie de Perthuis.

Rés.2012-07-145 Adoption projet de règlement, modifiant le plan d'urbanisme (Perthuis)

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le projet de règlement « Modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 afin de créer de nouvelles aires d'affectation résidentielle de villégiature dans la seigneurie de Perthuis à même une partie des affectations forestière et récréative » soit adopté.

Assemblée de consultation, agrandissement de la zone d'extraction

Monsieur le maire explique le projet de règlement intitulé « Modifiant le règlement de zonage #116 afin d'agrandir la zone industrielle-extraction Ie-101 à même la zone agroforestière Af/b-116 ». Considérant qu'un tel règlement vise à agrandir la zone industrielle-extraction Ie-101 en ajoutant le lot 3 935 645 appartenant à Construction et Pavage Portneuf inc. et en diminuant la zone agroforestière Af/b-116.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n'a été soumise dans le projet de règlement.

Rés.2012-07-146

Adoption du second projet de règlement, agrandissement de la zone d'extraction

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement « Modifiant le règlement de zonage #116 afin d'agrandir la zone industrielle-extraction Ie-101 à même la zone agroforestière Af/b-116 » soit adopté.

Avis de motion, modification du plan d'urbanisme (Ie-101)

Je, Philippe Gignac, conseiller, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le plan d'urbanisme suite à l'agrandissement de la zone industrielle-extraction Ie-101.

Rés.2012-07-147

Adoption projet de règlement, modifiant le plan d'urbanisme (Ie-101)

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le projet de règlement « Modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 afin d'agrandir l'affectation industrielle-extraction à même l'affectation expansion industrielle-extraction » soit adopté.

Rés.2012-07-148

Adoption règlement d'emprunt, voie de contournement

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement « Décrétant un emprunt de 4 381 500 \$ et une dépense de 4 381 500 \$ pour la construction d'un chemin de contournement » soit adopté.

Rés.2012-07-149

Adoption règlement d'emprunt, achat camion à neige, ajout d'un nouveau bâtiment non chauffé au garage municipal et pavage

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement « Décrétant un emprunt de 536 000 \$ et une dépense de 536 000 \$ pour l'achat d'un camion à neige, l'ajout d'un nouveau bâtiment non chauffé au garage municipal et du pavage dans différentes rues de la municipalité » soit adopté.

Rés.2012-07-150

Dérogation mineure, 1136 avenue Saint-Louis

Attendu la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 5 juin 2012;

Attendu qu'un avis public a été publié dans le journal municipal en date du 22 juin 2012;

Attendu que la réglementation touchée par la demande de dérogation mineure concerne le règlement de zonage numéro 116 à l'article 7.2.2;

Attendu que la demande de dérogation mineure consiste à permettre un garage en cours avant, dont la construction d'une nouvelle résidence à l'arrière d'un bâtiment existant (garage);

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9776 90 4969 pour la zone Ra-103 sur les lots 2 981 299 et 2 981 300 du cadastre officiel du Québec, sis au 1136 avenue Saint-Louis.

QU'une haie d'arbres en bordure, au sud ouest du terrain (côté visible de l'avenue Saint-Louis) soit maintenue.

Rés.2012-07-151

Dérogation mineure, 360 rue René-Robineau

Attendu la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 5 juin 2012;

Attendu qu'un avis public a été publié dans le journal municipal en date du 22 juin 2012;

Attendu que la réglementation touchée par la demande de dérogation mineure concerne le règlement de zonage numéro 116 à l'article 7.2.2;

Attendu que la demande de dérogation mineure consiste à permettre un avancé du garage existant et attenant de 1.22 mètre au lieu de 1 mètre en cours avant;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9873 05 5955 pour la zone Rb-5 sur le lot 2 980 732 du cadastre officiel du Québec, sis au 360 rue René-Robineau.

Rés.2012-07-152

Engagement employé temporaire aux travaux publics

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal retienne les services de monsieur Yoan Rochefort à titre d'employé temporaire aux travaux publics, en remplacement de monsieur Roger Doucet, aux conditions suivantes :

pour la période du 11 juin au 31 août 2012
aux conditions établies à la convention collective

Rés.2012-07-153 Rapport eau potable

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf approuve le *Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2011* à être approuvé par le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec.

Rés.2012-07-154 Inscription colloque de zone

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE mesdames Danielle M. Bédard et France Marcotte soient inscrites au Colloque de zone la Capitale qui se tiendra au Château Mont-Sainte-Anne les 20 et 21 septembre 2012 au coût de 160 \$ par personne.

Les frais de déplacement et d'hébergement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Rés.2012-07-155 Acceptation proposition Gaz Métro

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte la proposition de Gaz Métro, en date du 14 décembre 2011, à l'effet de changer la source de chauffage pour du gaz naturel à la caserne sud (100 rue Paquin); le tout pour un montant de 2 506.46 \$ taxes incluses après application d'une aide financière de Gaz Métro.

Rés.2012-07-156 Coopérative jeunesse de services de Saint-Basile/Sainte-Christine

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf autorise de verser un montant de 1 500 \$ à la Coopérative jeunesse de services de Saint-Basile/Sainte-Christine.

QUE monsieur le maire est d'office représentant pour la Ville de Portneuf et tout autre membre du conseil municipal nommé substitut.

Rés.2012-07-157 Adoption de la politique salariale des cadres

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE la politique salariale des cadres soit acceptée tel que présentée par le conseil municipal pour l'exercice financier 2011-2012.

QUE la rémunération de la directrice des loisirs soit rétroactive à sa date de nomination comme directrice des loisirs.

QUE les conditions incluses dans la convention collective soient appliquées pour la durée de celle-ci, sauf si d'autres conditions sont déjà prévues dans un contrat avec une date déterminée.

Période de questions sur les sujets traités

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h20 Fin : 20h29

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 30 hres.

Maire

Greffière